

L'ÉCONOMIE PEUT-ELLE OUVRIR UNE VOIE POUR LE CHANGEMENT SOCIAL ?

Le projet politique du mouvement des maisons médicales sous-tend l'idée d'un nécessaire changement social. Ce qui est notamment mis en cause dans la Charte des maisons médicales, c'est « un système économique qui propose le libéralisme comme idéologie et la libre entreprise comme modèle à suivre » (p.3), dont les conséquences néfastes sur l'accès aux droits fondamentaux sont nombreuses. Se gardant de diaboliser « l'économie » Ingrid Muller propose de se demander si, et à quelles conditions, une réflexion sur la dimension économique de la vie en société et des maisons médicales n'est pas propice à orienter celles-ci sur la voie du changement.

Ingrid Muller, chargée de projets en Education permanente de la Fédération des maisons médicales.

Pas d'alternative ?

Il est difficile aujourd'hui de penser l'économie sous une autre forme que ce qu'on appelle dans le langage courant « l'économie de marché », c'est-à-dire une vision réduite de l'économie régie par le jeu de l'offre et de la demande dans des conditions de marché libre. De nos jours, toute l'activité humaine semble ne plus tendre que vers un seul et unique but : la croissance, portée par la logique de rentabilité. Cela n'est pas sans conséquence sur nos modes d'organisation sociale : de l'air qu'on respire à l'éducation, tout acquiert statut de marchandise et tend à se vendre à qui sait l'acheter. Cette logique semble ne pas pouvoir être remise en question, comme le laisse entendre le slogan attribué à Margaret Thatcher¹ « *There is no alternative* » (TINA) : il n'y a pas d'alternative, le capitalisme est le seul système qui soit bénéfique et la mondialisation est inéluctable. C'est comme ça et ça ne se discute pas.

L'enseignement de l'économie ne soutient d'ailleurs plus la discussion entre différents courants de pensée, comme en témoigne l'enquête de l'Association française d'économie politique publiée dans *Le Monde* en 2014². Au niveau politique, face aux enjeux économiques, aucun pouvoir

politique ne sera bientôt plus en mesure d'assurer, notamment, la qualité de son environnement ou l'accès à des soins de santé de qualité aux populations. C'est ce que révèle une analyse des négociations en cours pour établir les futurs accords de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement mieux connus sous le nom de TTIP³.

Ces différents constats nous font souhaiter un changement social. Ce souhait est d'ailleurs repris dans la Charte des maisons médicales en 2005⁴. Or, aucun réel changement ne montre le bout de son nez. Alors doit-on vraiment se laisser convaincre que *There Is No Alternative* ?

A la lecture des travaux de Karl Polanyi, il me semble qu'on peut répondre que oui, « il y a des alternatives », et même envisager que l'économie joue un rôle favorable dans une dynamique de changement social. Polanyi est historien et économiste. Dans son ouvrage « *La grande transformation* »⁵ il s'appuie notamment sur les travaux de Malinowski⁶ et Thurnwald⁷ pour analyser dans l'histoire de l'humanité, la place et les compo-

1. Premier ministre du Royaume-Unis dans les années 80.

2. Isabelle Rey-Lefebvre, *Le Monde*, 02/04/2014.

http://www.lemonde.fr/education/article/2014/04/02/profs-d-economie-neoclassiques-1-heterodoxes-0_4394162_1473685.html

3. Voir l'article reprenant la Carte blanche parue dans *Le soir* du 15 avril 2015 en page 4 du *Santé conjugulée* n°72.

4. Parmi les priorités à se donner on trouve p.5 l'instauration d'une vraie démocratie ainsi que le renforcement de la solidarité et la défense de la sécurité sociale.

5. Polanyi K. (1983), *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard.

santes de l'économie dans les systèmes sociaux. Son analyse, centrée sur les sociétés primitives, lui permet de récuser ce qui semblait une évidence à Adam Smith et aux économistes classiques. Il affirme que l'*homo œconomicus*, qui serait mû depuis la nuit des temps par son seul intérêt matériel, est une création de la modernité. Il va jusqu'à montrer que, à d'autres époques et dans d'autres cultures, le système économique (production et distribution) « est géré en fonction de mobiles non économiques ». Si le commerce a toujours existé, il n'a pas toujours eu pour but d'obtenir le meilleur prix mais a répondu aussi à d'autres principes. On lit à la p. 71 de son ouvrage « *Aucune société ne saurait naturellement vivre, même pour peu de temps, sans posséder une économie d'une sorte ou d'une autre ; mais avant notre époque, aucune économie n'a jamais existé qui fût, même en principe, sous la dépendance des marchés. (...) le gain et le profit tirés des échanges n'avaient jamais joué auparavant un rôle important dans l'économie humaine. Quoique l'institution du marché ait été tout à fait courante depuis la fin de l'Age de pierre, son rôle n'avait jamais été que secondaire dans la vie économique.* » En écrivant cela, il relativise le rôle attribué aux marchés par les économistes classiques comme déterminant central de la structure d'une économie autorégulatrice.

L'économie est plurielle

Considérer l'économie comme plurielle revient à considérer que l'économie repose sur trois pôles : l'économie marchande, l'économie non-marchande et l'économie non-monétaire. Ces trois pôles fonctionnent suivant des logiques de circulation des biens et services différentes (logique du marché pour la première, logique de la redistribution pour la deuxième, logique de la réciprocité et de l'administration domestique pour la troisième), et contribuent à la production, la circulation et la répartition des biens et des services sans qu'il y ait de hiérarchie entre eux.

Dans son ouvrage, Polanyi théorise plusieurs principes d'organisation de l'économie ayant existé au cours de l'histoire des civilisations.

6. Malinowski B. (1922), *Les argonautes du Pacifique occidental*, Traduction française parue en 1963 chez Galimard.

7. Thurnwald R. (1932), *Economics in Primitive Communities*, Oxford University Press.

Le premier principe est celui de la *réciprocité*. Il s'appuie sur des relations symétriques entre groupes (familiaux, ethniques, ou groupes volontaires) et s'opère par une succession de dons qui sont liés à l'accomplissement de prestations sociales (mariage, deuil, accueil,...). La réciprocité contribue à assurer la subsistance des groupes. Elle « exige une réponse adéquate, non une égalité mathématique »⁸. Ce qui prévaut n'est donc pas le souci de l'équivalence dans les échanges.

Le second principe qui organise l'économie est la *redistribution*. Il contribue à assurer la subsistance d'un groupe social. Il s'organise autour d'un « chef » ou d'une autorité qui centralise la production, la collecte, l'emmagasiner et la redistribution des biens et des services.

Le troisième principe est celui de l'administration domestique. Il contribue à assurer la subsistance du groupe (famille, tribu, village). Chacun produit pour son propre usage ou celui de son groupe sur un modèle autarcique.

Le dernier principe est celui du marché. Il constitue le lieu de la rencontre entre l'offre et la demande de biens et/ou de services et contribue juste à organiser les échanges. Ceux-ci peuvent se faire sous forme de troc ou en monnaie. Le principe du marché se base sur un principe d'équivalence. Etant donné son mobile et son organisation particulière, le modèle du marché est capable de créer une institution spécifique.

Au cours du temps, le marché est devenu l'élément structurant de la société. Concernant les économies capitalistes, Polanyi parle de désencastrement de l'économie hors de la société qui est gérée comme un auxiliaire du marché : « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique. » (p. 88). Dès lors, la redistribution n'est plus envisagée qu'en cas d'échec du marché.

Les quatre principes mis en avant par Polanyi sont à mettre en regard de trois types d'économies. L'économie marchande, la plus visible de nos jours, est sous-tendue par le principe du marché. L'économie non-marchande est portée par la logique redistributive. L'économie non-monétaire est sous-tendue par les logiques réciprocitaire et de l'administration domestique. De nos jours, ces deux logiques n'ont quasi plus aucune visibilité. On ne considère comme utile à la société que l'économie marchande et uniquement l'entreprise capitaliste (qui vise l'accumulation du capi-

8. K. Polanyi, C Arensberg (1975), (dir.), *Les systèmes économiques dans la théorie et dans l'histoire*. Librairie Larousse, Paris, p.100.



tal au bénéfice des actionnaires). Une conséquence est que le travail (l'homme), la terre (la nature) et la monnaie sont devenus des marchandises, alors que ce n'est pas leur nature d'origine.

La pluralité de l'économie dans notre histoire sociale

Jean-Louis Laville, économiste et sociologue français, est un spécialiste de l'économie solidaire. Dans un article paru dans la *revue du Mauss*⁹, il s'appuie sur le travail de Polanyi pour ouvrir le débat sur l'économie comme vecteur de changement social. Il observe les mécanismes de résistance à la société de marché et nous fournit des clefs de compréhension de l'histoire de notre organisation sociale.

Depuis le XVIII^{ème} siècle, dans les associations ouvrières et paysannes qui élaborent des revendications autour de l'organisation du travail, se mêlent la production en commun, le secours mutuel et la revendication collective. Cela permet de penser une possible économie fondée sur la fraternité et la solidarité où espaces public et économique sont reliés : c'est l'économie solidaire. Ce projet d'ordre politique s'appuie tant sur une dimension réciproitaire (le lien social volontaire entre citoyens libres et égaux) que sur une dimension redistributive (l'Etat renforce la cohésion sociale et corrige les inégalités). Durant le XVIII^{ème} siècle, parallèlement au capitalisme qui se développe, le mouvement social (qui a pris nom de mouvement ouvrier) s'institutionnalise :

9. « Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle » (2003), *Revue du Mauss* n°21, p.237-249.

les syndicats se créent, ainsi que les mutuelles, les coopératives et les associations sans but lucratif. Le projet d'économie solidaire s'éteint, il en subsistera des organisations d'économie sociale¹⁰ que le mouvement syndical ignore. Il défend plutôt l'instauration d'un Etat redistributif. L'Etat quant à lui organise les conditions du développement de l'économie marchande. Le politique déserte la réflexion sur l'économie. Le projet de « société de marché suppose que la recherche de l'intérêt privé réalise le bien public sans passer par la délibération politique (p.244) ».

Contre ce projet, la société a réagi en recourant à la notion de solidarité. C'est ce que Polanyi appelle le double mouvement : d'un côté le laissez-faire prôné par le libéralisme et de l'autre le développement de mesures de protection contre les effets délétères du marché. Laville identifie différentes manifestations de cette réaction au projet libéral (après-guerre). La première mobilise le principe de redistribution afin de réduire les inégalités sociales. Cela permet le développement de l'économie non-marchande et des services publics qui assurent contre les risques sociaux. Les règles de la redistribution sont soumises au contrôle démocratique. La seconde consiste à socialiser le marché en définissant des règles de fonctionnement établies à partir d'une délibération politique. Ces règles encadrent et contrôlent le marché. La troisième réaction s'observe à travers le développement d'une économie non-capitaliste par la création d'entreprises dont les droits de propriété ne sont pas détenus par les investisseurs mais par d'autres parties prenantes (les travailleurs, des consommateurs, des fournisseurs¹¹,...). Les objectifs de ces entreprises ne sont donc pas définis en termes d'accumulation du capital.

Les maisons médicales : en route pour le changement ?

Aujourd'hui, et comme beaucoup d'autres, Laville constate que le compromis Etat/Marché de l'après-guerre, sous le coup des attaques du néolibéralisme, est

10. D'après le Conseil wallon de l'économie sociale : « L'économie sociale se compose d'activités économiques exercées par des sociétés, principalement coopératives, des mutualités et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; autonomie de gestion ; processus de décision démocratique ; primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. »

11. Par exemple LIP en France, le Balais libéré à Louvain-la-Neuve, ce qui deviendra le groupe Multipharma, Coprosain à Ath...

de plus en plus menacé. Il considère même qu'il devient contradictoire de conditionner le développement de l'économie non-marchande à celui de l'économie marchande. Pour sortir de ce qui tendrait à ressembler à une impasse, il préconise de « *prendre en compte toutes les démarches qui (...) refusent une marchandisation (...) de la vie sociale (p.246). L'évaluation commune de leurs enjeux et leur alliance avec les mouvements sociaux pourraient contribuer à la démocratisation de la société, dont l'économie fait partie* ».

Se basant sur l'analyse historique sus-mentionnée, Laville défend que la résistance à la société de marché et le renforcement de la capacité d'auto-organisation de la société passent par la complémentarité de l'approche réciprocaire et redistributive. Pour que cela ne reste pas un vœu pieux, il préconise le ré-encastrement de l'économie par la création d'institutions inspirées des pratiques sociales, à partir du mouvement économique réel, c'est-à-dire à partir des pratiques qui relèvent de l'économie plus qu'à partir des théories économiques (dont les plus classiques se basent sur des postulats critiquables). Ces institutions viseraient la pluralisation de l'économie dans un cadre qui garantit l'articulation de l'égalité et de la liberté.

Les maisons médicales sont des lieux de soin, mais aussi de petites entreprises où la dimension économique se réalise principalement dans la sphère non-marchande. Notre mode de financement public nous permet de soustraire la santé à la voracité des marchés pour garantir son accès sinon à tous, du moins au plus grand nombre ainsi que d'assurer les conditions de la meilleure qualité possible. Notre mode d'organisation autogestionnaire permet de faire ce que Laville préconise : ramener la délibération démocratique dans la manière de gérer l'argent public au service de la population. C'est dans cette perspective que la participation des travailleurs à l'assemblée générale ainsi que celle des usagers prend tout son sens. Comme nous aimons à le considérer, les maisons médicales sont donc, en même temps que des lieux de soin de qualité, de petits laboratoires sociaux où le chercheur pourrait trouver les éléments de la réalisation d'un projet de transformation sociale. Ceci plaide pour que les maisons médicales étudient leurs modes de fonctionnement (financement, organisation institutionnelle,...) dans cette perspective.

A l'heure où l'autogestion est régulièrement mise en question pour les difficultés qu'elle présente dans sa mise en œuvre, il me semble que le projet de l'économie plurielle et solidaire pourrait donner un nouveau souffle et un sens nouveau à une pratique qui, dès lors, pourrait contribuer à réconcilier économie et politique. ■

Lire aussi du même auteur :

« *Les outils de gestion font-ils de la politique ?* »

En ligne :

<http://www.maisonmedicale.org/2015-456.html>